



LE PONT SUPÉRIEUR - Pôle d'enseignement supérieur spectacle vivant
Bretagne - Pays de la Loire
www.lepontsuperieur.eu

MUSIQUE / DNSPM RÉPERTOIRES CLASSIQUES À CONTEMPORAINS – RENNES

Promotion 2021-2024 – dossier de candidature au concours d'entrée

Ouvert aux instruments suivants : violon, alto, violoncelle, contrebasse, flûte, hautbois, clarinette, basson/fagott, saxophone, cor, trompette, trombone, tuba/saxhorn/euphonium, piano, guitare

→ Ce dossier de candidature est composé :

- d'une partie administrative à compléter (p. 1-8)
- d'une partie détaillant les épreuves/travaux à réaliser en distanciel (p. 9-10)
- d'un rappel du calendrier en page 10

→ Vous pouvez compléter ce dossier directement dans le PDF numérique

Photo d'identité
3,5 x 4,5 cm

INFORMATIONS PERSONNELLES

INSTRUMENT :

Nom :

Nom de naissance :

Prénom(s) :

Pseudonyme (facultatif) :

Date de naissance :

Âge :

Lieu de naissance // Pays :

Ville :

CP :

Nationalité :

Genre (femme/homme/non-binaire) :

Situation familiale : célibataire marié/mariée pacsé/pacsée union libre veuf/veuve

Nombre d'enfants à charge :

Profession du ou des représentants légaux :

N° INE (n° BEA sur le relevé de note du bac : 10 caractères + 1 clé) :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone fixe :

Portable :

Courriel :

Personne à prévenir en cas d'urgence (prénom, nom, téléphone) :

ÉTUDES MUSICALES

En cas de DEM partiel ou non passé à la date du concours : joindre les justificatifs une fois les UV obtenues. Toute candidate et tout candidat peut être admis à concourir l'année de passage de l'UV dominante du DEM. En cas de réussite au concours d'entrée du Pont Supérieur, une attestation d'obtention de cette UV sera à fournir lors de l'inscription définitive. En cas de parcours hors conservatoire, une commission statuera sur les documents attestant d'une pratique artistique et des formations suivies.

Année d'obtention	Diplômes obtenus	Discipline	Établissement

Observations éventuelles :

ÉTUDES GÉNÉRALES

Baccalauréat : oui non

Série :

DAEU : oui non

Capacité en droit : oui non

Année d'obtention :

Établissement :

→ Merci de nous transmettre vos résultats dès leur obtention.

→ Étudiantes et étudiants étrangers merci de prendre contact avec Le Pont Supérieur au +33 (0)2 30 96 20 10

ÉTUDES SUPÉRIEURES

Êtes-vous détenteur/détentrice d'une licence musicologie (ou autre avec option musique) ?

oui non

Si oui, merci de cocher la ou les années validées :

L1 L2 L3

Merci d'indiquer également la dernière année d'inscription dans des études supérieures ou universitaires (autre que musicologie ou option musique), même si elles n'ont pas abouti à un diplôme :

Année d'obtention	Diplômes obtenus	Discipline	Établissement

Langue pratiquée :

Niveau :

Langue pratiquée :

Niveau :

Langue pratiquée :

Niveau :

Langue pratiquée :

Niveau :

Observations éventuelles :

ACTIVITÉS MUSICALES

Quelles sont vos principales activités musicales ?

Pratiquez-vous un ou des instruments ? À quel niveau ? (précisez dans tous les cas votre niveau de pratique du piano)

Autres études musicales :

Envisagez-vous la préparation d'un diplôme d'enseignement (diplôme d'état et/ou diplôme universitaire de musicien intervenant) ? Oui Non

Activités extra-musicales :

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Activités rémunérées, actuelles ou prévues, en parallèle à vos études au Pont Supérieur (y compris activités non musicales).

Êtes-vous intermittente ou intermittent du spectacle ? oui non

Nature de l'emploi (pour les cours précisez la discipline et les niveaux)	Durée hebdomadaire	Employeur	Depuis (mm/aaaa)

Observations éventuelles :

→ Si vous êtes candidate ou candidat dans d'autres établissements de formation, merci d'indiquer lesquels :

PROGRAMME DES ŒUVRES PRÉSENTÉES

Nom :

Prénom :

Instrument :

Compositeur ou compositrice	Œuvre	Durée

Observations éventuelles :

COMMENT AVEZ-VOUS ENTENDU PARLER DU PONT SUPÉRIEUR ?

→ plusieurs réponses possibles

- professeur institution (CRR, DRAC) annonce dans la presse collègue
 artiste site internet réseaux sociaux autre, précisez :

Observations éventuelles:

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné/soussignée (nom, prénom) :

- certifie l'exactitude des informations renseignées dans ce dossier

Fait à :

le :

Signature :



ENVOI DU DOSSIER ADMINISTRATIF

→ Le dossier de candidature complet, **accompagné des pièces administratives** est à renvoyer par voie postale avant le **19 mars 2021** cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Objet : candidature DNSPM – Chant lyrique / Répertoires classiques à contemporains

LE PONT SUPÉRIEUR
Pierrick Hernandez - Service scolarité DNSPM
74 E Rue de Paris,
35000 RENNES

PIÈCES À JOINDRE :

- Ce dossier de candidature dûment rempli et signé;
- Lettre exposant votre motivation et vos objectifs personnels;
- Un Curriculum Vitae;
- Photocopie du baccalauréat ou équivalent (DAEU, capacité de droit);
- Photocopie des diplômes universitaires;
- Licence de musicologie :
 - o obtenue : photocopie diplôme et relevés de notes des 6 semestres
 - o en cours : photocopie relevés de notes des semestres obtenus
- Attestation du DNOP, du DEM complet ou des UV du DEM obtenues ou dates prévisionnelles du passage des différentes UV;
- Photocopies d'autres diplômes musicaux et généraux;
- Une photo d'identité récente à coller sur la première page du dossier;
- Photocopie d'une pièce d'identité officielle (carte d'identité ou passeport);
- Un chèque de 45 € à l'ordre du Trésor Public correspondant à vos droits d'inscription à l'audition (non remboursables - merci d'inscrire votre nom-prénom au dos du chèque ainsi que l'intitulé de la formation);
- Le programme des œuvres présentées au concours d'entrée ainsi qu'une copie de la/des partitions
(noter votre prénom/nom et l'instrument sur la 1^{re} page de chaque partition)

Si vous souhaitez faire une demande de validation des acquis, merci de nous contacter: 02 30 96 20 11

**TOUT DOSSIER INCOMPLET OU REÇU HORS DÉLAI NE SERA PAS PRIS EN COMPTE.
MERCİ DE BIEN LIRE LES PAGES SUIVANTES POUR L'ENVOI DES TRAVAUX EN DISTANCIEL**

ENVOI DES TRAVAUX EN DISTANCIEL

→ Les **travaux à réaliser en distanciel** par le candidat ou la candidate sont à renvoyer par mail à l'adresse suivante : pbernandez@lepontsuperieur.eu :

- le **17 avril 2021** pour les épreuves écrites (PDF)
- jusqu'au **23 avril 2021** pour l'épreuve instrumentale (vidéo)

Merci de mentionner DNSPM (avec l'option), le nom, prénom dans l'objet de vos mails.

Informations importantes et modalités techniques :

- Les moyens techniques/numériques pour la réalisation des vidéos ne sont pas pris en compte dans l'évaluation
- Modalités d'envoi pour la vidéo : lien de téléchargement - [Smash](#)
- Nommer vos fichiers : DNSPMoption_nom_prenom_epreuve.
ex: DNSPMcac_hernandez_pierrick_commentaire
- En cas de difficulté, merci de contacter Pierrick HERNANDEZ : pbernandez@lepontsuperieur.eu

A – ÉPREUVES ÉCRITES EN DISTANCIEL

L'épreuve écrite sera réalisée à distance le **17 avril 2021** et nécessitera **impérativement une connexion internet**. Un lien sur lequel vous trouverez les sujets d'épreuves vous sera envoyé par mail le samedi 17 avril à 10h*. **Vos productions écrites seront à renvoyer le jour même au plus tard à 17h au format PDF.**

*en cas de non-réception, merci d'appeler le Pont Supérieur jusqu'à 12h au 02 30 96 20 17 / 06 29 84 72 69

Commentaire écrit d'un texte : Après la lecture d'un texte de 15 lignes, vous aurez à en faire une courte synthèse et à répondre à des questions portant sur le sujet musical abordé

Analyse sur partition et commentaire d'écoute

B – ÉPREUVE INSTRUMENTALE : RÉALISATION D'UNE VIDÉO DE 15 MINUTES MAXIMUM

La vidéo doit comporter des pièces extraites du programme présenté et validé lors de l'inscription (sans accompagnement). Votre vidéo de 15 minutes maximum devra débuter par une courte présentation : vous y énoncerez de manière distincte, face caméra, votre nom, votre instrument, et les œuvres ou extraits d'œuvres que vous interpréterez, dans l'ordre de diffusion. En cas de coupure (dans un concerto par exemple), merci de préciser clairement le numéro de mesure auquel vous vous arrêterez.

- Le cadrage de votre enregistrement vidéo devra permettre à tout moment de voir votre visage et vos deux mains (privilégiez un plan unique, suffisamment large).
- Votre prestation devra obligatoirement comporter au moins deux œuvres, de langage ou d'époque différents.
- Votre programme devra impérativement ne comporter que des œuvres déclarées et validées lors de votre inscription. Aucune dérogation ne sera prise en considération.
- Pour les instruments monodiques, il est fortement conseillé d'inclure dans votre programme au moins une œuvre pour instrument seul.
- Pour toutes et tous, l'inclusion dans votre prestation d'une œuvre ou d'un extrait d'œuvre de langage contemporain sera apprécié.

La vidéo devra être envoyée via la plateforme SMASH** : <https://fromsmash.com>

A l'adresse suivante : pfernandez@lepontsuperieur.eu

Mentionner dans l'objet du mail DNSPM l'esthétique (classique à contemporain), nom et prénom, instrument

Date limite d'envoi de la vidéo via la plateforme d'échange SMASH **jusqu'au vendredi 23 avril 2021** à minuit

** Pour l'utilisation de la plateforme SMASH un tutoriel vous sera envoyé

C – ENTRETIEN INDIVIDUEL EN DISTANCIEL

Du 10 au 12 mai 2021, entretien par visioconférence avec le jury portant sur les motivations, le parcours et le projet des candidates et candidats.

Contact :

Laurène DURANTEL (renseignements pédagogiques) – 06 35 11 18 95 / ldurantel@lepontsuperieur.eu

Pierrick HERNANDEZ (administration) – 02 30 96 20 17 / 06 29 84 72 69 - pfernandez@lepontsuperieur.eu

RAPPEL DU CALENDRIER :

- Date limite de dépôt des candidatures : vendredi 19 mars 2021
- Épreuves écrites à distance : samedi 17 avril 2021 de 10h à 17h
- Date limite de réception des vidéos : vendredi 23 avril 2021 jusqu'à minuit
- Entretiens d'admission à distance : du lundi 10 au mercredi 12 mai 2021 par visio-conférence
- Résultats d'admission : lundi 17 mai 2021 sur le site internet www.lepontsuperieur.eu
- Date limite de confirmation pour les reçus : lundi 28 juin 2021

Informations générales sur le dispositif de recrutement

Dans le cadre des priorités fixées par le Ministère de la Culture en matière d'égalité, Le Pont Supérieur est engagé dans la diffusion d'une culture de l'égalité auprès des étudiantes et étudiants, de l'ensemble des équipes administrative, pédagogique, artistique et de ses partenaires pour lutter contre les stéréotypes et ouvrir le champ des carrières par la mise en œuvre d'une charte éthique pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidates et candidats, des agentes et agents, des enseignantes et enseignants, des étudiantes et étudiants qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.
<https://www.allodiscrim.fr>

Prise en compte des difficultés des étudiantes et des étudiants dans le cadre de la crise sanitaire actuelle

Les étudiantes et étudiants qui seraient dans l'impossibilité matérielle de satisfaire aux aménagements des modalités d'évaluation des formations et d'admission en formation, et/ou de réaliser concrètement les exercices en raison des contraintes sanitaires en vigueur (confinement notamment) sont invités à se signaler auprès de Monsieur Pierrick Hernandez, chargé de scolarité à l'adresse suivante : pfernandez@lepontsuperieur.eu. Des modalités adaptées pourront être proposées au cas par cas en fonction de la situation.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant.